



CLASSE D'EAU



L'Agence de l'Eau Seine-Normandie a pour objectif de sensibiliser et responsabiliser le public, et en particulier les enfants et leur famille, à la protection de l'eau.

Elle peut vous apporter une aide financière de 700 € dans le cadre d'une classe d'eau. L'OCCE est maintenant agence relai pour les classes d'eau.

Objectifs

Pour mieux protéger l'eau, changer ses habitudes et acquérir de bons réflexes quotidiens :

Il est donc demandé aux écoles de mener une pédagogie active et de participer à une meilleure gestion de l'eau et de :

- 1- Participer à la vie de la commune
- 2- S'engager auprès des responsables et des élus locaux
- 3- Respecter les rivières et les trottoirs
- 4- Economiser l'eau
- 5- Utiliser des produits moins polluants...

L'idée

Vous souhaitez réaliser une classe d'eau et cela engendre des frais.

Une subvention de 700 € peut vous être accordée si votre projet correspond au cahier des charges de l'Agence de l'Eau.

Comment ?

Téléchargez le formulaire sur [le site de l'OCCE 14 qui est devenue agence relai](#).

Remplissez votre demande d'aide pour votre projet (vous pouvez faire une demande par classe) et renvoyez-la à l'OCCE 14 avant le 6 novembre 2020 à l'OCCE.

Un jury se réunira à l'agence de l'eau et examinera les dossiers en décembre. Une réponse (favorable ou défavorable) vous sera annoncée début janvier 2021 par l'OCCE.

Modalités

La classe d'eau devra se dérouler sur 5 jours consécutifs (ou 10 en maternelle) et proposera :

Des rencontres avec des professionnels et des élus locaux (territoire proche de l'école)

Des sorties, des visites

Des ateliers de travail

Une production finale (expo, vidéo, journal...)

Une séance de clôture à laquelle sont invités les partenaires du projet et les familles.

Un bilan financier et pédagogique de vos classes d'eau à envoyer à l'OCCE 14 pour le 30 juin 2021 à l'OCCE.

Attention : les coopératives devront avancer les frais pour leurs classes d'eau jusqu'à versement de la subvention de l'agence de l'eau.

Aide à la réalisation du projet

L'OCCE 14, en partenariat avec le CPIE et le dit de l'eau, organisera une formation présentant :

- Le montage pratique de la classe d'eau et les échéances à respecter (cahier des charges, formulaires...)
- L'aspect coopératif du projet
- Les différents partenaires, dont le CPIE Vallée de l'Orne et Le dit de l'eau qui seront présents

Cette formation vous donnera toutes les informations et documents utiles pour réussir la mise en route de votre classe d'eau :

Mercredi 30 septembre à 13h 30

Au 15 place Champlain à Caen